

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

31/07/2020

Dossier complet le :

31/07/2020

N° d'enregistrement :

2020-9987

### 1. Intitulé du projet

AUGMENTATION DES CAPACITES DE STOCKAGE D'ALCOOLS DE BOUCHE DE LA SAS LOUIS CHARLIN

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SAS LOUIS CHARLIN

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

SOUPE Jean, président.

RCS / SIRET

3 5 2 0 8 4 1 4 9 0 0 0 1 7

Forme juridique

Société par actions simplifiée

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Catégorie n°1	En plus de son chai déclaré pour 430 m <sup>3</sup> , l'entreprise va exploiter deux chais existants précédemment soumis à déclaration et exploités par une autre société sur le même site. Le cumul des capacités portera à 1428 m <sup>3</sup> la Quantité d'alcools Susceptible d'être Présentée sur le site (2 x 499 m <sup>3</sup> + 430 m <sup>3</sup> ). Le site de la SAS LOUIS CHARLIN relèvera du régime de l'autorisation au titre de la rubrique 4755.

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

L'exploitation de 2 anciens chais ORECO précédemment soumis à déclaration sur le site et l'augmentation de leur capacité portera la QSP totale des chais exploités par l'entreprise LOUIS CHARLIN au delà du seuil de l'autorisation au titre de la rubrique 4755.

Aucun nouveau stockage ne sera créé. Tous les chais de stockage sont déjà existants et exploités.

Le projet permettra d'améliorer les installations de gestion des écoulements accidentels avec notamment la création d'une nouvelle fosse d'extinction.

## 4.2 Objectifs du projet

Le changement d'exploitant des 2 chais anciennement exploités par ORECO conduit au franchissement du seuil de 500 m<sup>3</sup> classant le site à autorisation.

L'entreprise LOUIS CHARLIN, nouvel exploitant de ces 2 chais, exploitait déjà le 3ème chai du site.

Dans le cadre de la demande d'autorisation nécessaire à la régularisation de la situation administrative du site, l'entreprise souhaite porter à 1428 m<sup>3</sup> la QSP d'alcools de bouche.

Ainsi, les chais existants seront réorganisés et les nouvelles capacités seront respectivement de 499 m<sup>3</sup> pour les chais 1 et 2, et de 430 m<sup>3</sup> pour le chai 3.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Dans sa phase travaux, le projet comportera la réalisation des points suivants :

- création d'une fosse d'extinction,
- reprise du réseau d'écoulements accidentels
- réorganisation des stockages avec notamment l'abandon d'une cellule dans les anciens chais ORECO afin de limiter les surfaces à défendre en cas d'incendie et de mettre en cohérence les ressources en eau.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation, le site disposera :

- de ressources en eau en adéquation avec les scénarios d'accidents,
- d'ouvrages de rétention convenablement dimensionnés (fosse d'extinction et rétention déportée).

Les nouvelles voiries créées pour l'accès à la fosse d'extinction seront des voies calcaires.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le site comportait 3 chais relevant tous du régime de la déclaration sous contrôle périodique au titre de la rubrique 4755, dont 2 étaient exploités par ORECO et un par LOUIS CHARLIN, chaque exploitant ayant déclaré moins de 500 m<sup>3</sup>.

Le projet va porter à 1428 m<sup>3</sup> la QSP du site.

Le site relèvera donc du régime de l'autorisation au titre de la rubrique 4755.

Le site ne sera pas classé SEVESO.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Augmentation de la capacité du chai n°1 à 499 m <sup>3</sup>	40,00 m x 10,18 m = 407 m <sup>2</sup>
Augmentation de la capacité du chai n°2 à 499 m <sup>3</sup>	45,48 m x 10,18 m = 463 m <sup>2</sup>
Augmentation de la capacité du chai n°3 à 430 m <sup>3</sup>	16,74 m x 21,90 m = 367 m <sup>2</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Lieu-dit "MONCHOISI"  
16130 LIGNIERES-SONNEVILLE

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 00° 10' 29" O Lat. 45° 33' 40" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

L'intégralité du site se trouve sur la commune de LIGNIERES-SONNEVILLE.

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

Les chais existants étaient déclarés sous 2 sociétés différentes :  
ORECO pour 2 chais,  
LOUIS CHARLIN pour le 3ème.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ZNIEFF type 1 ref. 540015648 à 2,8 km du site ZNIEFF type 2 ref. 540120011 à 100 m du site
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sur la commune de LIGNIERES-SONNEVILLE : - l'église NOTRE DAME à 570 m à l'ouest du site - le Château de Lignièrès à 640 m à l'ouest du site - l'église SAINT PALAIS DES COMBES à 2,8 km au nord-ouest du site
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone de répartition des eaux ref. ZRE1601
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Périmètre de protection rapproché - secteur général SAINT SAVINIEN- Coulonge
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone NATURA FR5400417 est à 100 m au sud du site
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les matériaux serviront à l'aménagement des voies ou seront évacués
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non. Le site est dans une zone de corridors diffus. Il n'y aura pas d'impact toutes les installations existent depuis de nombreuses années. Il n'y aura pas de rejets dans l'environnement. Tous les chais sont en rétention déportée.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non. Les chais sont hors zone NATURA. De plus, l'activité de vieillissement d'alcool ne génère pas de nuisance. Il n'y aura pas de rejet d'effluent dans l'environnement.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non. La seule zone concernée est la zone de répartition des eaux. Il n'y a pas de prélèvement dans la nappe prévu dans le cadre du projet.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les risques associés aux installations sont l'incendie, la pollution et l'explosion. La maîtrise de ces risques sera démontrée dans l'étude de dangers.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné par un TRI. La commune de LIGNIERES-SONNEVILLE n'est pas recensée dans un Atlas de zone inondable. Elle n'est pas soumise à un PPRN. Le site n'est pas concerné par le risque de mouvement de terrain, de cavités souterraines. Il est en zone d'aléa à priori fort de retrait gonflement des argiles. Il est en zone de sismicité faible. Les installations sont existantes.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déplacements supplémentaires seront limités dans la mesure où l'activité projetée dans les chais concerne du vieillissement et donc peu de mouvements. Les déplacements des véhicules sont estimés à 2 camions par mois. Le projet n'aura pas de conséquences sur le trafic.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Non, l'activité de vieillissement n'est pas source de bruit.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non hormis l' évaporation d'alcool due à "la part des anges" estimée à 2% annuels du stock. Avec une QSP fixé à 1428 m <sup>3</sup> , cela représente environ 29 m <sup>3</sup> /an.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les eaux pluviales de toiture sont en partie récupérées dans la réserve incendie de 250 m <sup>3</sup> via le réseau de collecte équipé de séparateurs hydrocarbures. Elles sont toutes infiltrées sur la parcelle. Une partie des eaux pluviales de voiries est traitée par séparateur d'hydrocarbures. Au vu du trafic engendré par le projet (2 camions par mois), l'exploitant ne prévoit pas de modifications sur les voiries si ce n'est la création d'une voie calcaire d'accès à la fosse d'extinction pour les engins de secours.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet respectera les règles d'urbanisme.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Les chais seront en rétention déportée.

La capacité du bassin de rétention correspondra à 50 % de la QSP de chaque chai, soit 250 m<sup>3</sup>. Une zone de collecte des débordements de la rétention déportée sera aménagée.

Aucun rejet d'effluents dans le milieu n'est prévu.

L'entreprise traite une partie de ses eaux pluviales de voiries par un séparateur d'hydrocarbures.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les installations sont existantes et sont hors zone NATURA.

Les impacts environnementaux du projet sont faibles et se traduiront essentiellement par une consommation d'espace vert au sein de la parcelle limitée à 150 m<sup>2</sup> environ afin de créer un accès pompier à une fosse d'extinction.

Hormis les rejets d'eaux pluviales sur la parcelle, il n'y a pas d'autres rejets liés au projet en fonctionnement normal.

Le projet n'entraînera pas de production de déchets.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Voir cartographies en pièces jointes.

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

LIGNIERES-SONNEVILLE

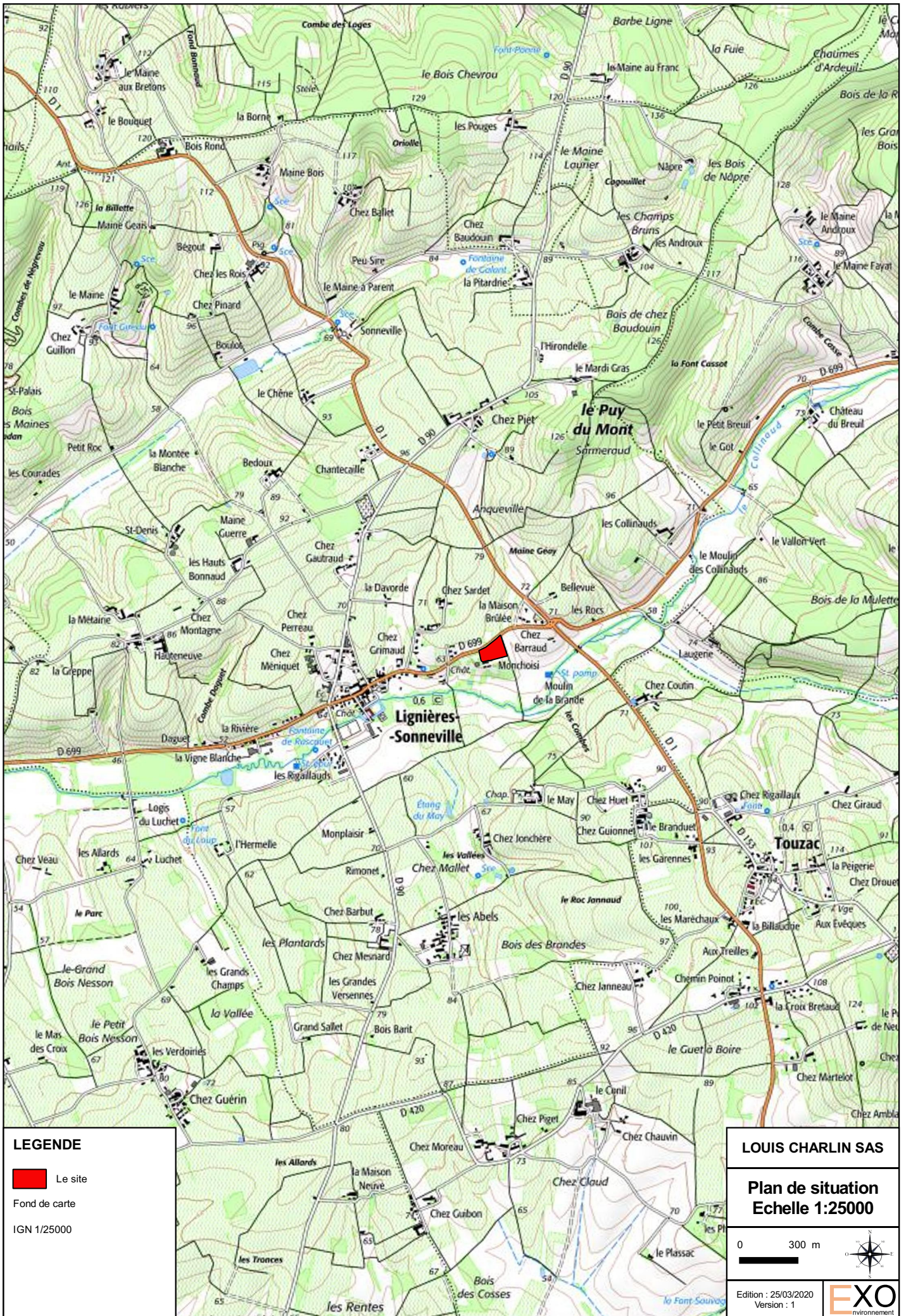
le,

17 Juillet 2020

Signature

  
**Le Président**

**Louis CHARLIN**  
SAS au capital de 300 000 €  
10, rue de la Côte - 16200 JARNAC  
Tél. 05 45 81 78 35 - 05 45 81 65 16  
SIRET : 352 084 149 00017 - APE : 1101Z



**LEGENDE**

- Le site
- Fond de carte
- IGN 1/25000

**LOUIS CHARLIN SAS**

**Plan de situation**  
**Echelle 1:25000**

0 300 m

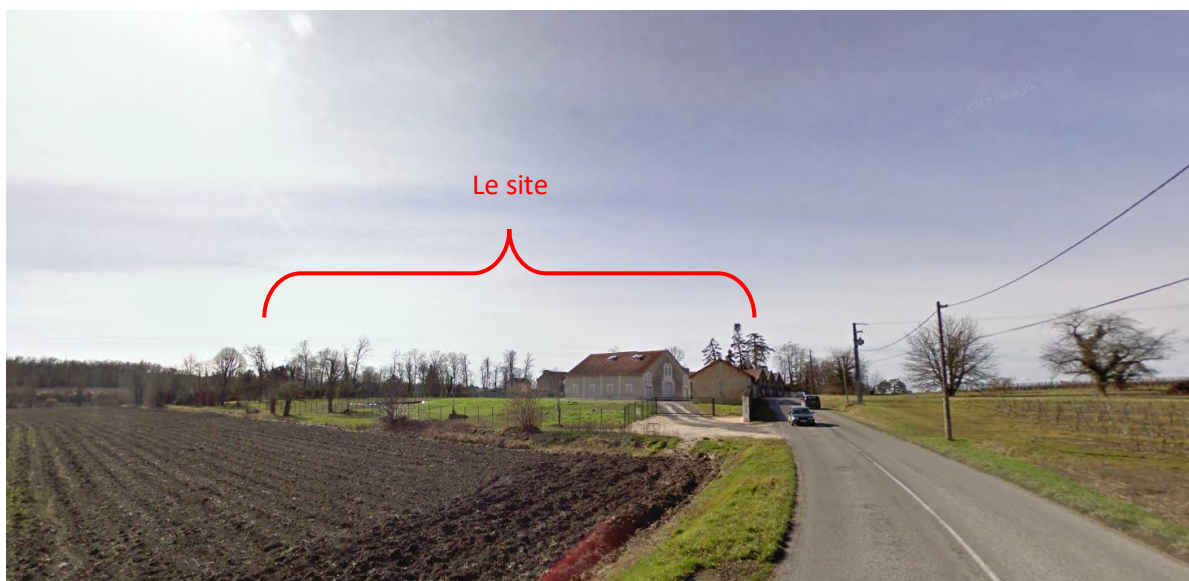
Edition : 25/03/2020  
Version : 1

**EXO**  
environnement



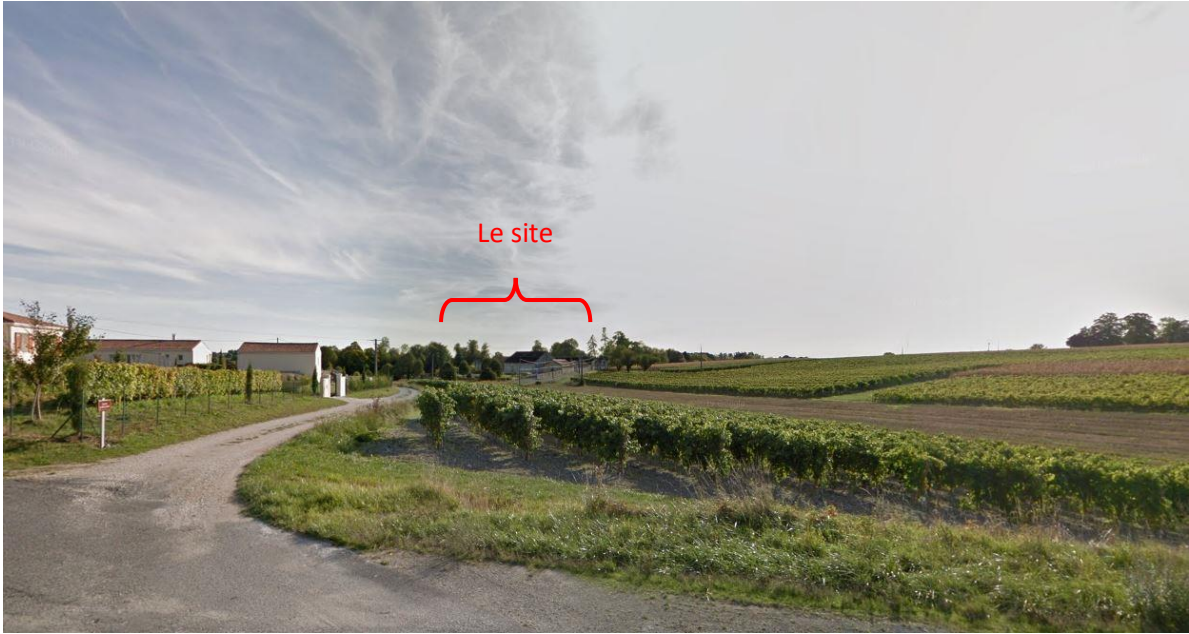
Source : Google maps

Figure 1 : Localisation des prises de vue



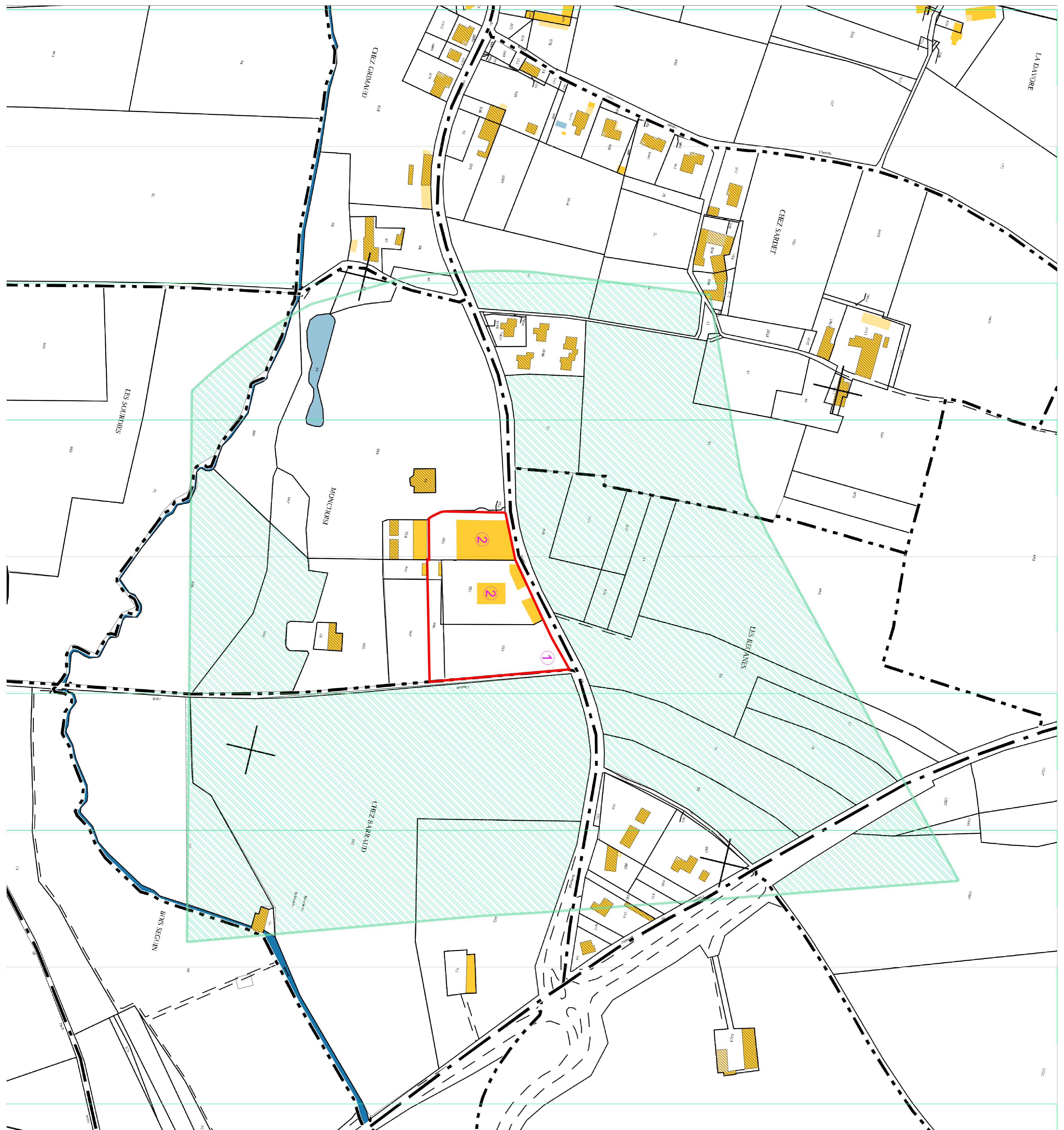
Source : Google street view

Figure 2 : Prise de vue n°1 – Entrée du site



Source : Google street view

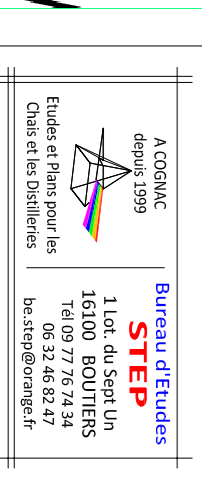
Figure 3 : Prise de vue n°2 – Vue éloignée




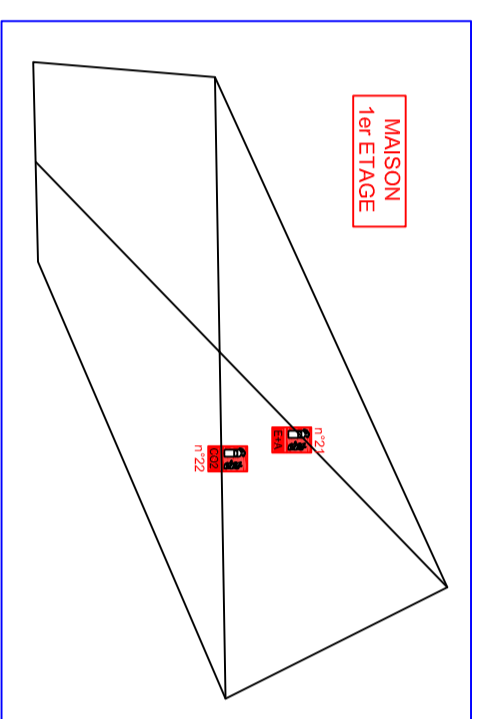
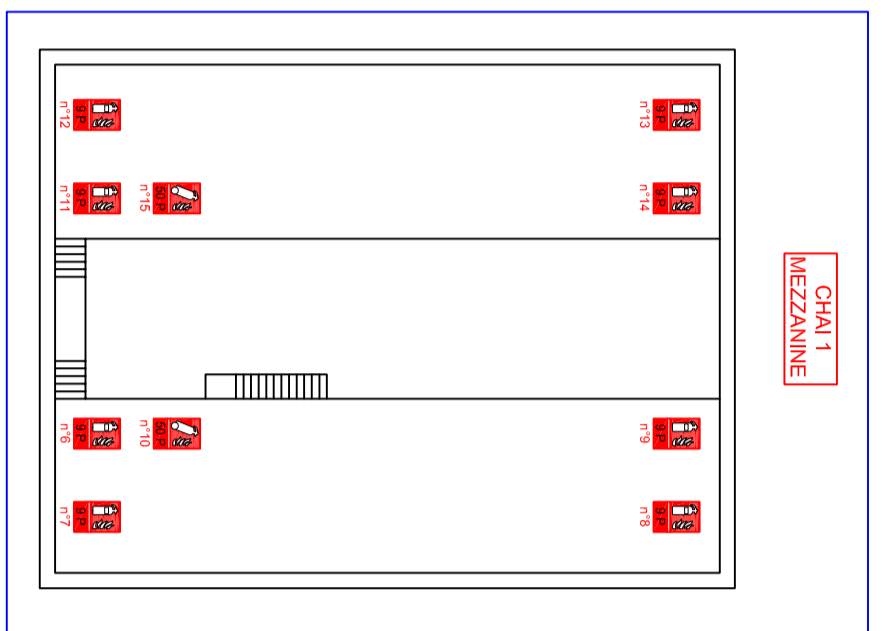
- LEGENDE :**
- LIMITE DE PROPRIETE
  - LIMITE 200 mètres
  - ACCES DU SITE
  - CHAI DE STOCKAGE
  - 2 HABITATIONS
  - TERRAIN AGRICOLE

Ind	Mises à jour	Date	STEP
A		29/07/20	

Plan n° : PCHA-02  
 Dessiné par : STEP  
 Date : 28/04/2020  
 Ech. : 1/1500  
 Format : A1



CHANS DE LIGNERES-SONNEVILLE  
 10 rue de la côte  
 16200 JARNAÇ  
 0465 45 81 35

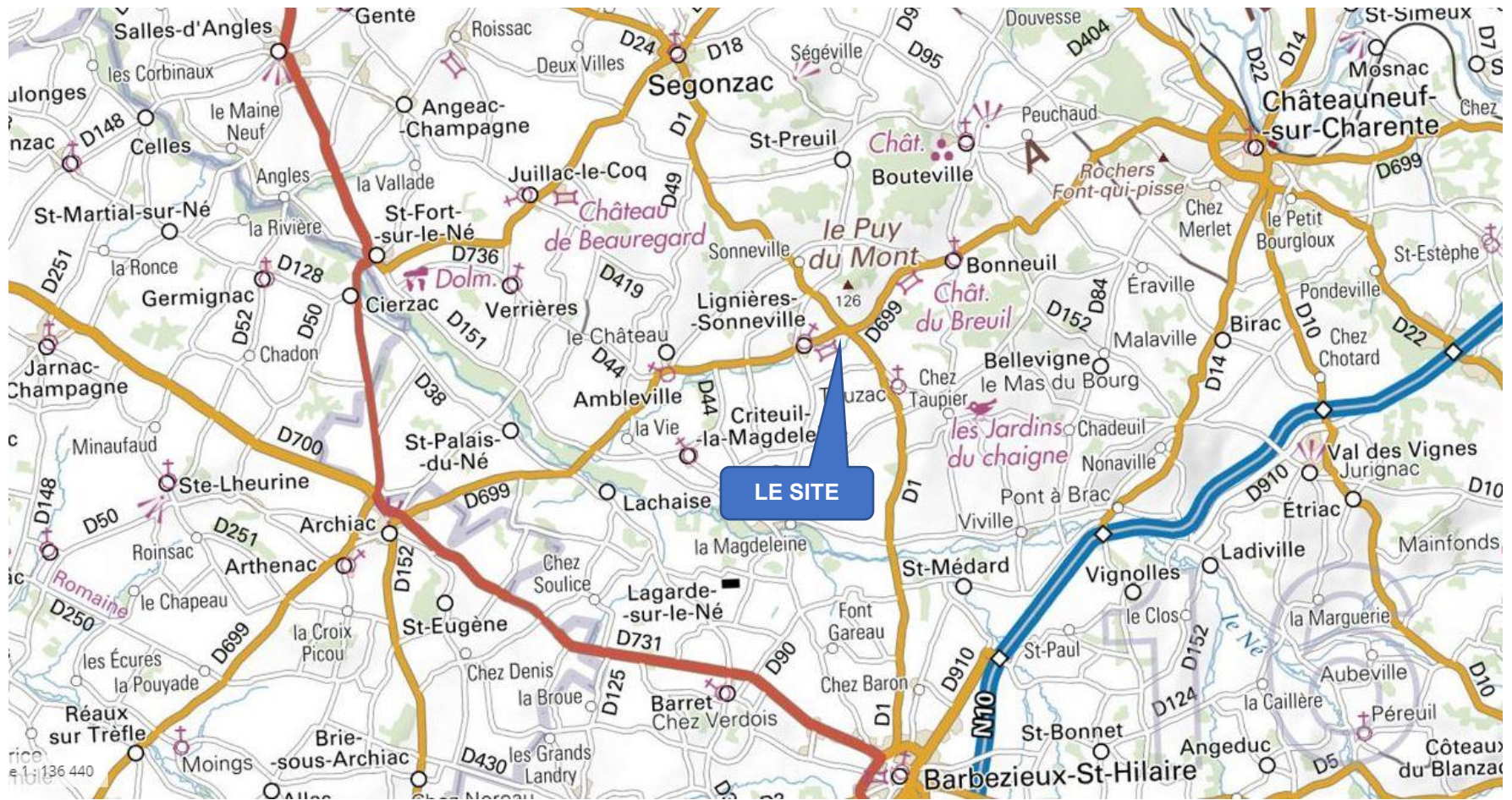


**LEGENDE :**

- ROBINET INCENDIE ARME - RIA
- EXTINCTEUR POUVOIR
- EXTINCTEUR POUVOIR SUR ROUES 90KG
- EXTINCTEUR EAU - ADOPITS
- EXTINCTEUR GAZ
- COMMANDE DE DESENFUMAGE
- EXPIROIRE DE FUMEE
- ARMOIRE OU COFFRET ELECTRIQUE
- TABLEAU GENERAL BASSE TENSION
- PARATONNERRE
- DANGER BOUTEILLE PRESSURISEE
- LIMITE DE PROXIMITE
- LIMITE DE 50m. AUTOUR DE L'INSTALLATION
- LOCAL CHARGE CLIMAT
- RESEAU URFQUEURS
- REGARD SPHERIQUE
- RESEAU EAU PUIVILES TOUTURES
- RESEAU EAU PUIVILES VORIERE
- RESEAU EAU RA
- SENS DE CIRCULATION
- PORTE EMPRE-FLAMME
- PPF
- PONTE COUPE-FEU
- EVACUATIONS
- SURFACE SOL ENROBE
- SURFACE SOL CALCAIRE
- ESPACES VERTS
- TERREIN AGRICOLE
- HABITATION

B	Mise à jour	28/07/20	STEP
A	Mise à jour	28/04/20	STEP
Int.	Modifications		DMS
<b>Plan n° : PCHA-01</b>			
Dessiné par: STEP   Date: 28/07/19   Ech.: 1/250   Format: A0			
CHAIS DE LIÈGES-SOLNITILE			
PLAN DU SITE AVEC ASSEMBLEMENT 30m			
AUTOUR DE L'INSTALLATION			
Etablissement: CHARLIN			
10 rue de la Chapelle			
16200 JARNAC			
Tél: 03 47 31 13 13			





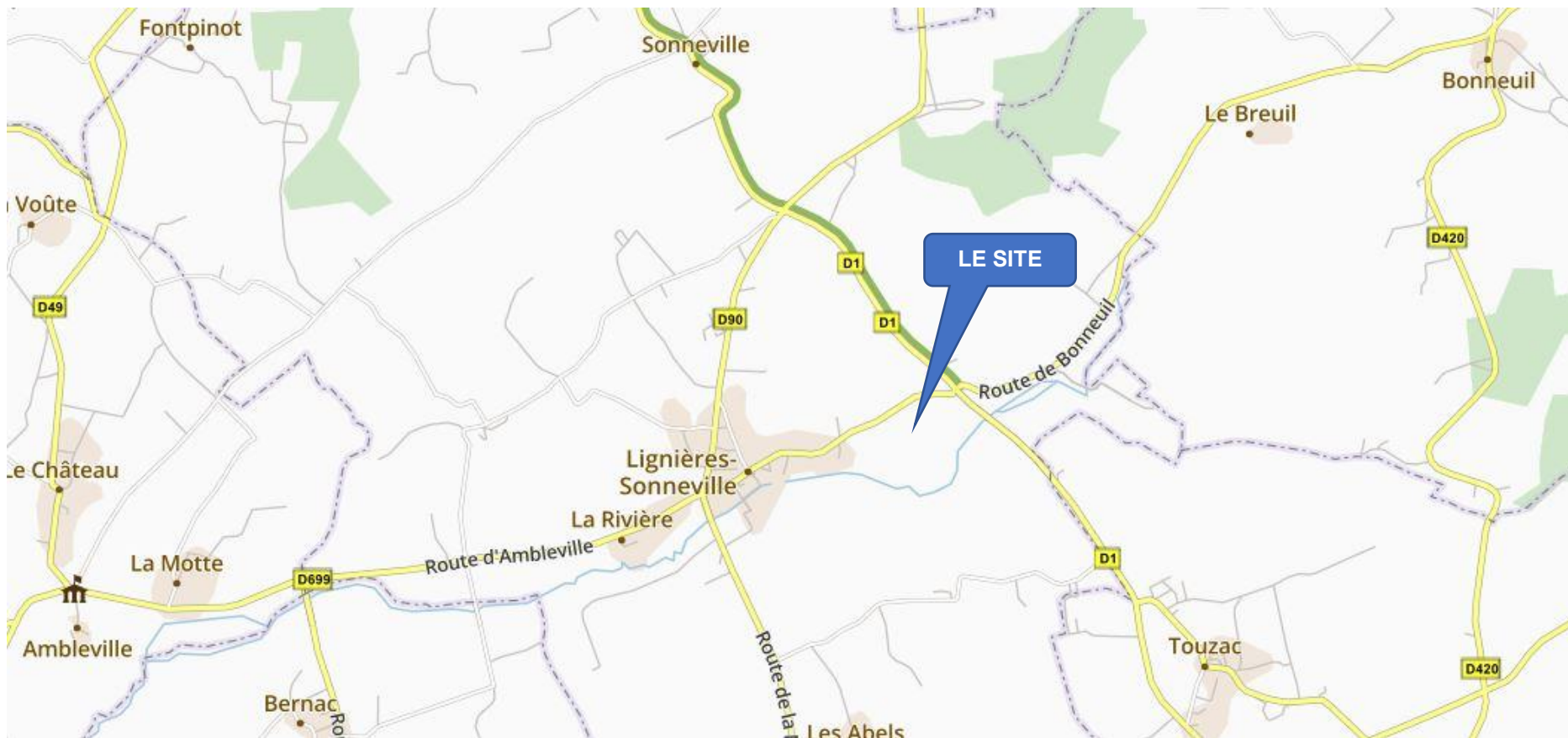
Source : Géoportail

Figure 1 : Localisation du site



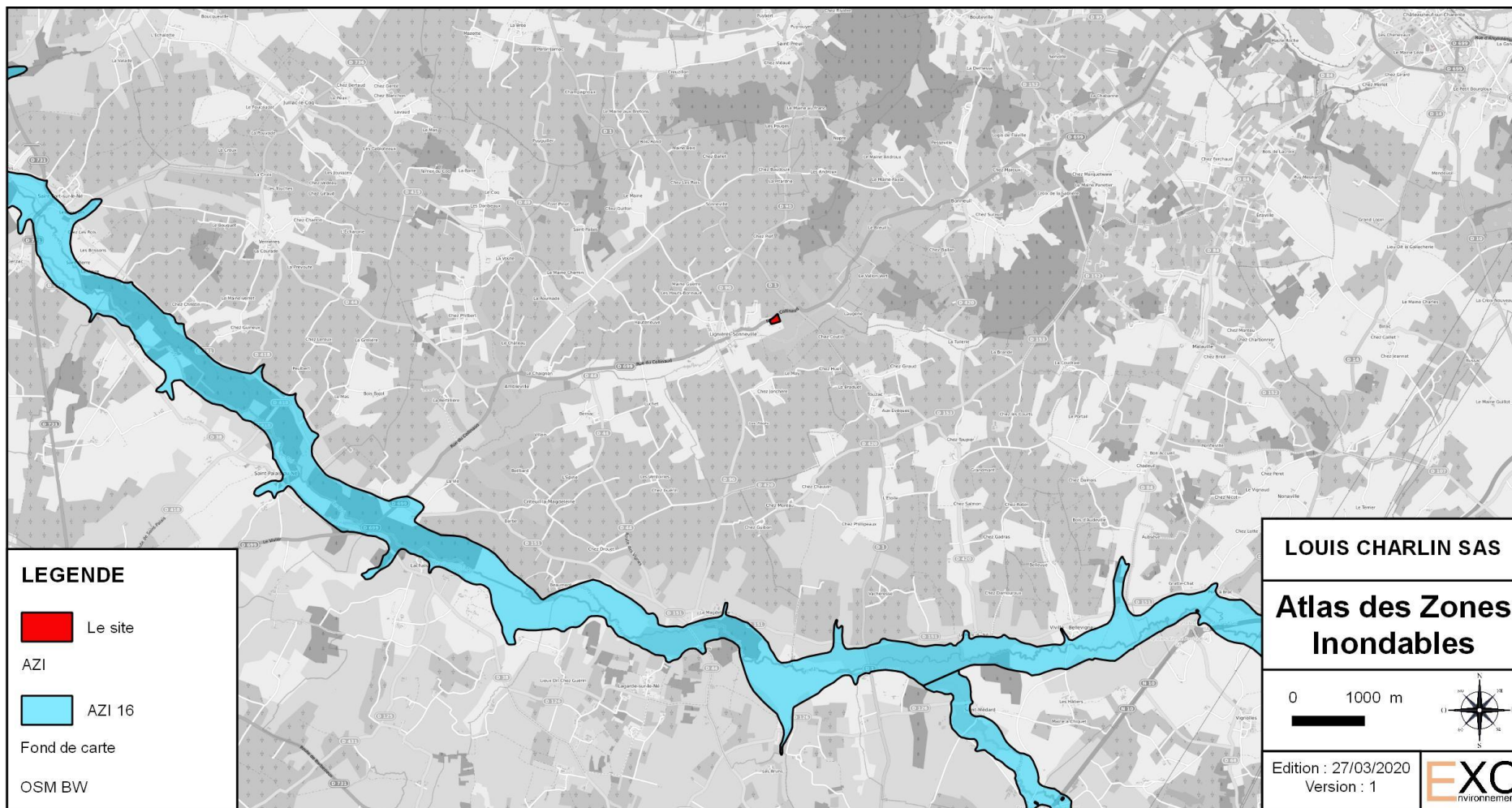
Source : Google maps

Figure 2 : Voisinage immédiat du projet de site



Source : Géoportail

Figure 3 : Localisation des principaux axes routiers



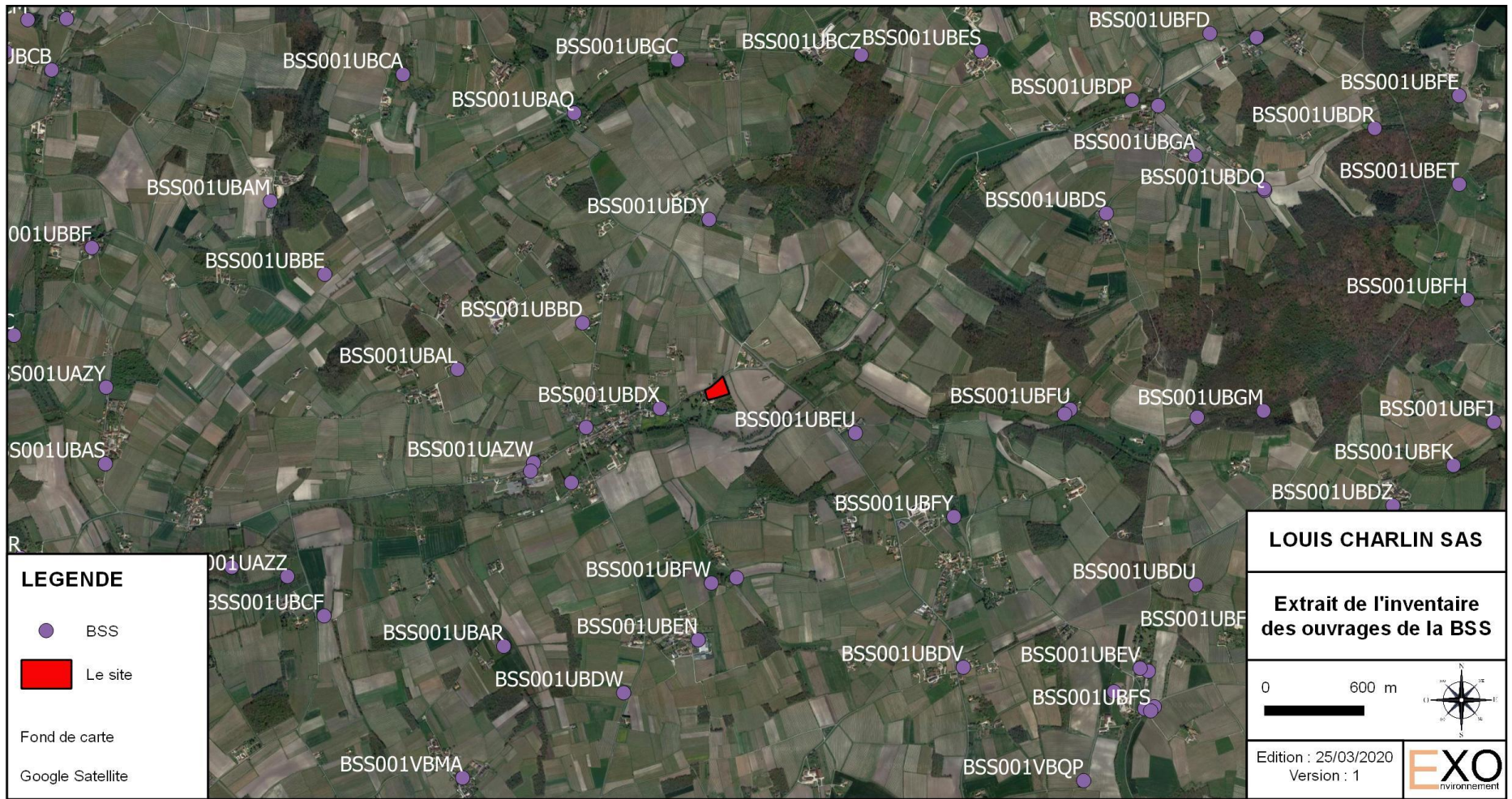
Source : Géorisques

Figure 4 : Zones inondables



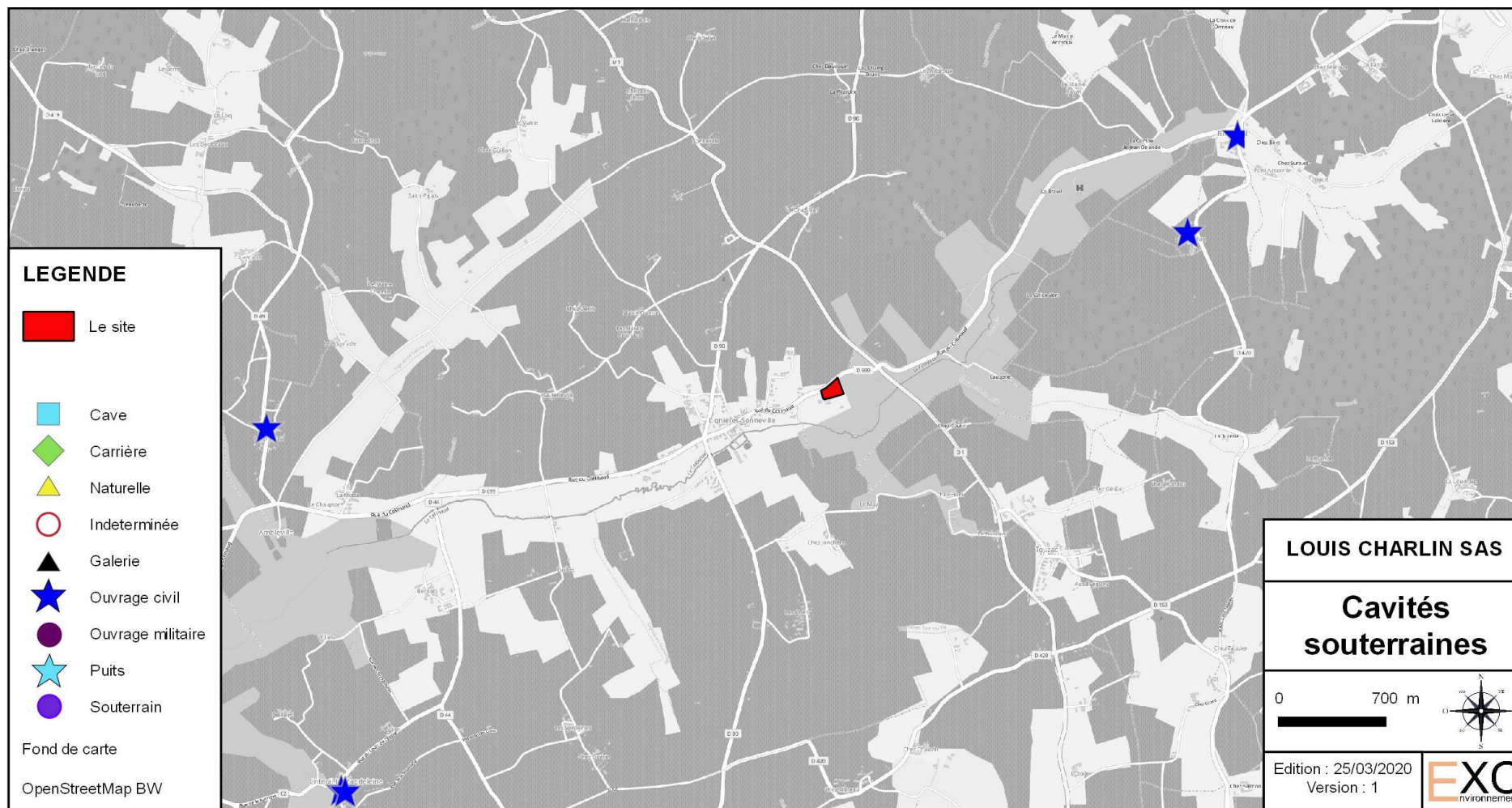
Source : BRGM

Figure 5 : Sites pollués BASOL à proximité



Source : BRGM Infoterre

Figure 6 : Extrait de l'inventaire des ouvrages de la Banque du SOUS-SOL



Source : BRGM

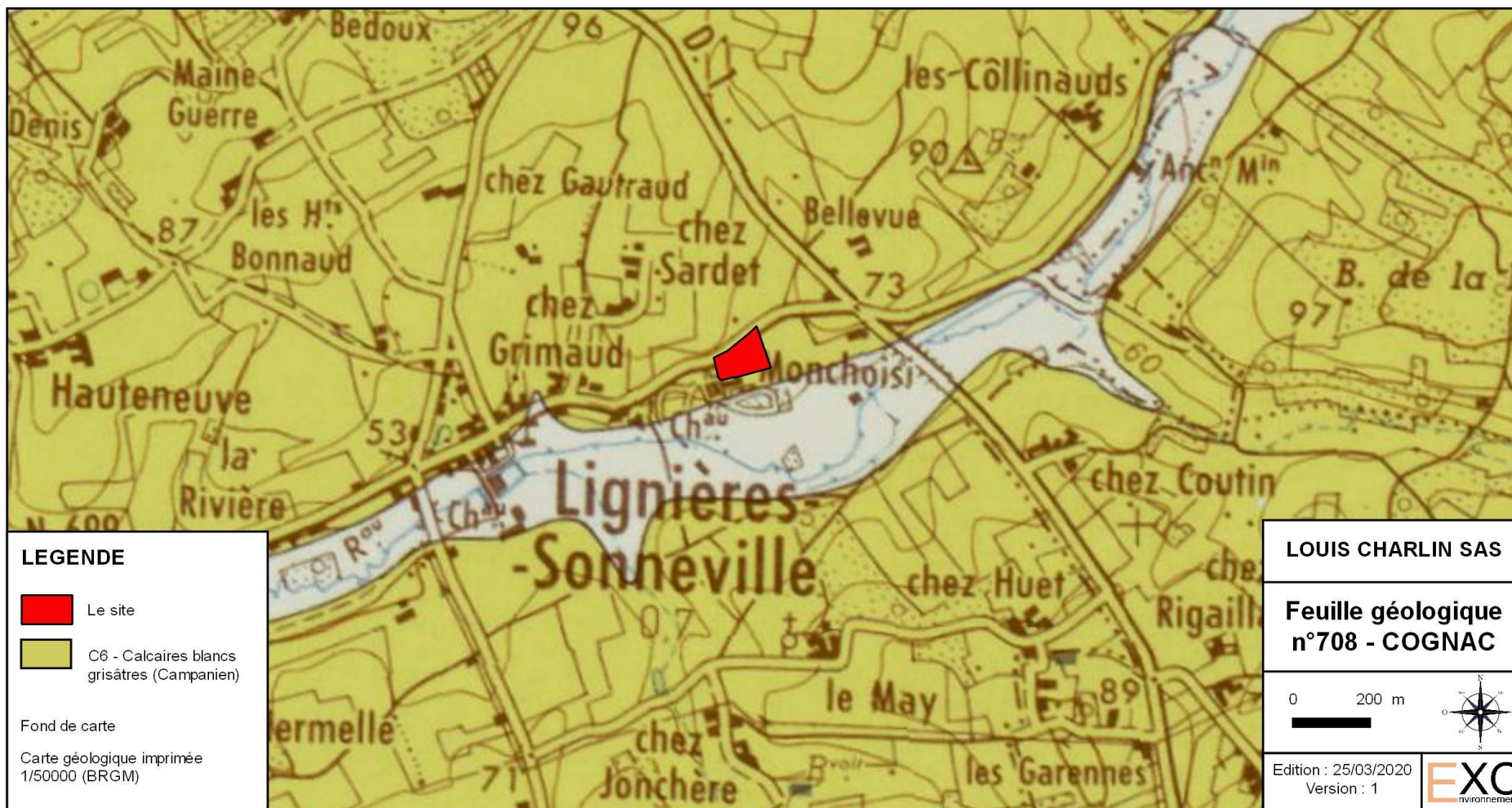
Figure 7 : Localisation des cavités souterraines



Source : Géoportail

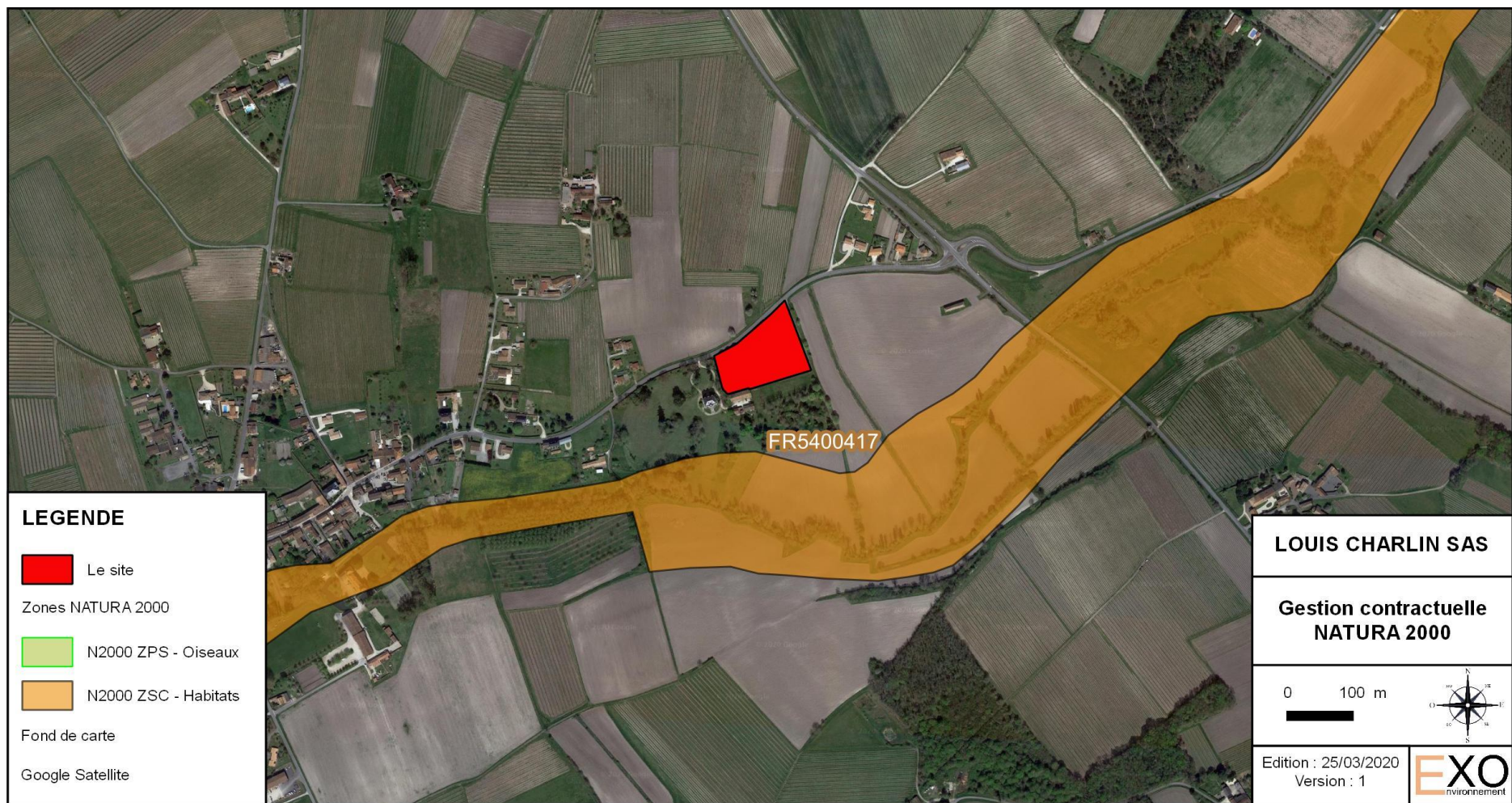
Figure 8 : Localisation du site au niveau communal





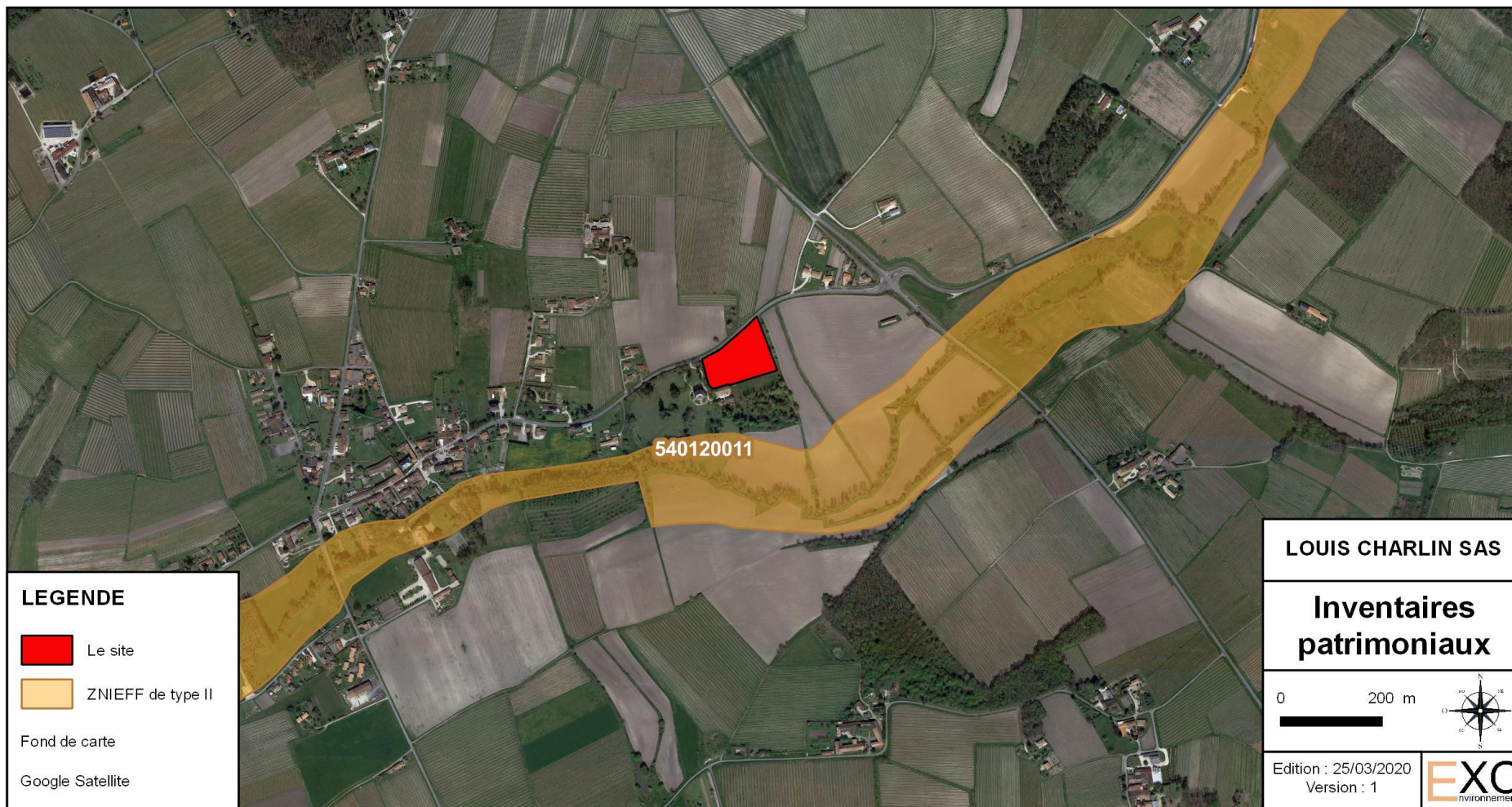
Source : BRGM

Figure 9 : Extrait de la feuille géologique n°708 de COGNAC au 1/50 000



Source : DREAL Nouvelle Aquitaine

Figure 43 : Site et localisation de la zone NATURA 2000 à proximité



Source : DREAL Nouvelle Aquitaine

Figure 10 : Localisation des inventaires patrimoniaux ZNIEFF



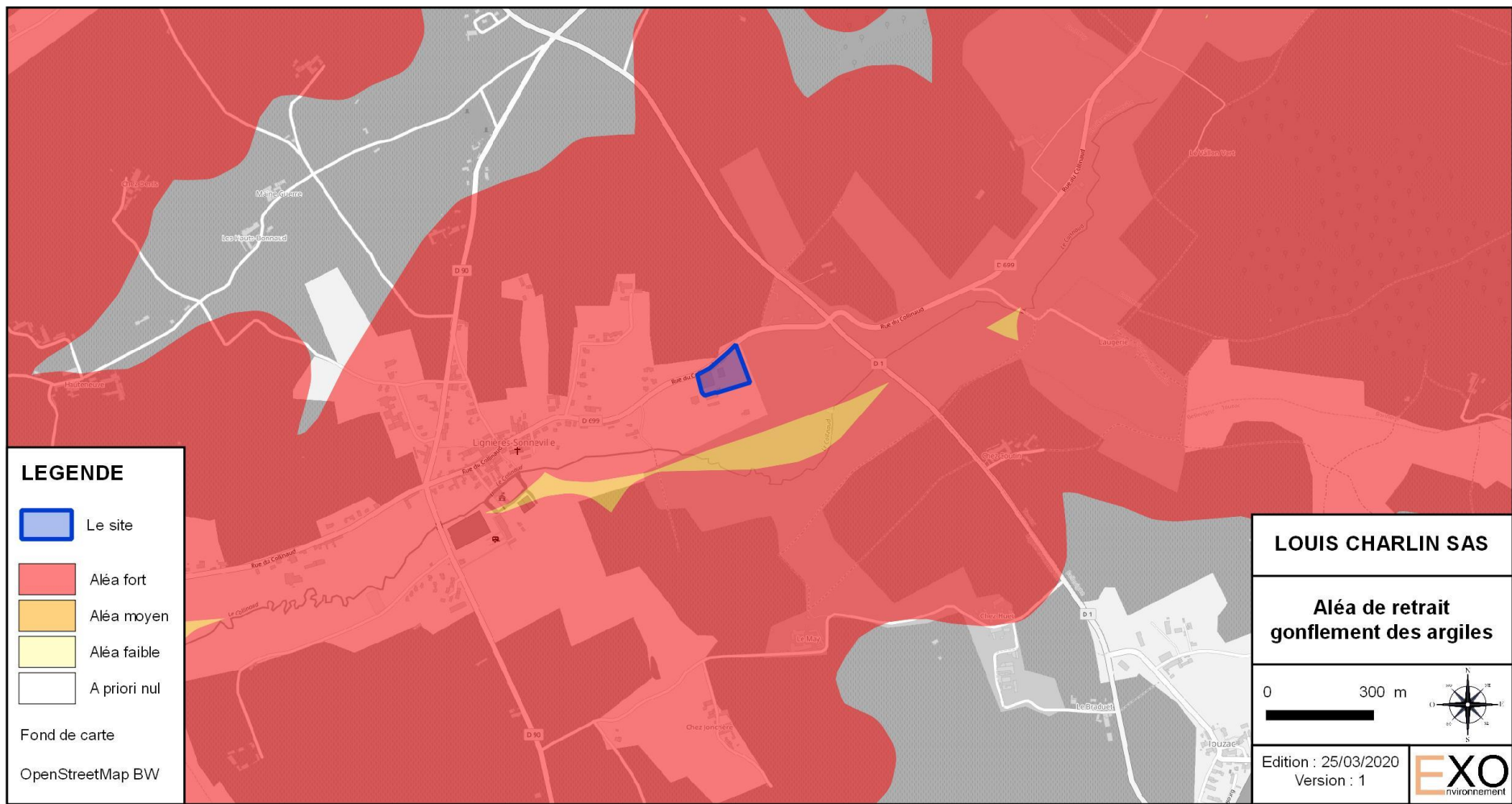
Source : DREAL Nouvelle Aquitaine

Figure 11 : Installations classées à proximité du site



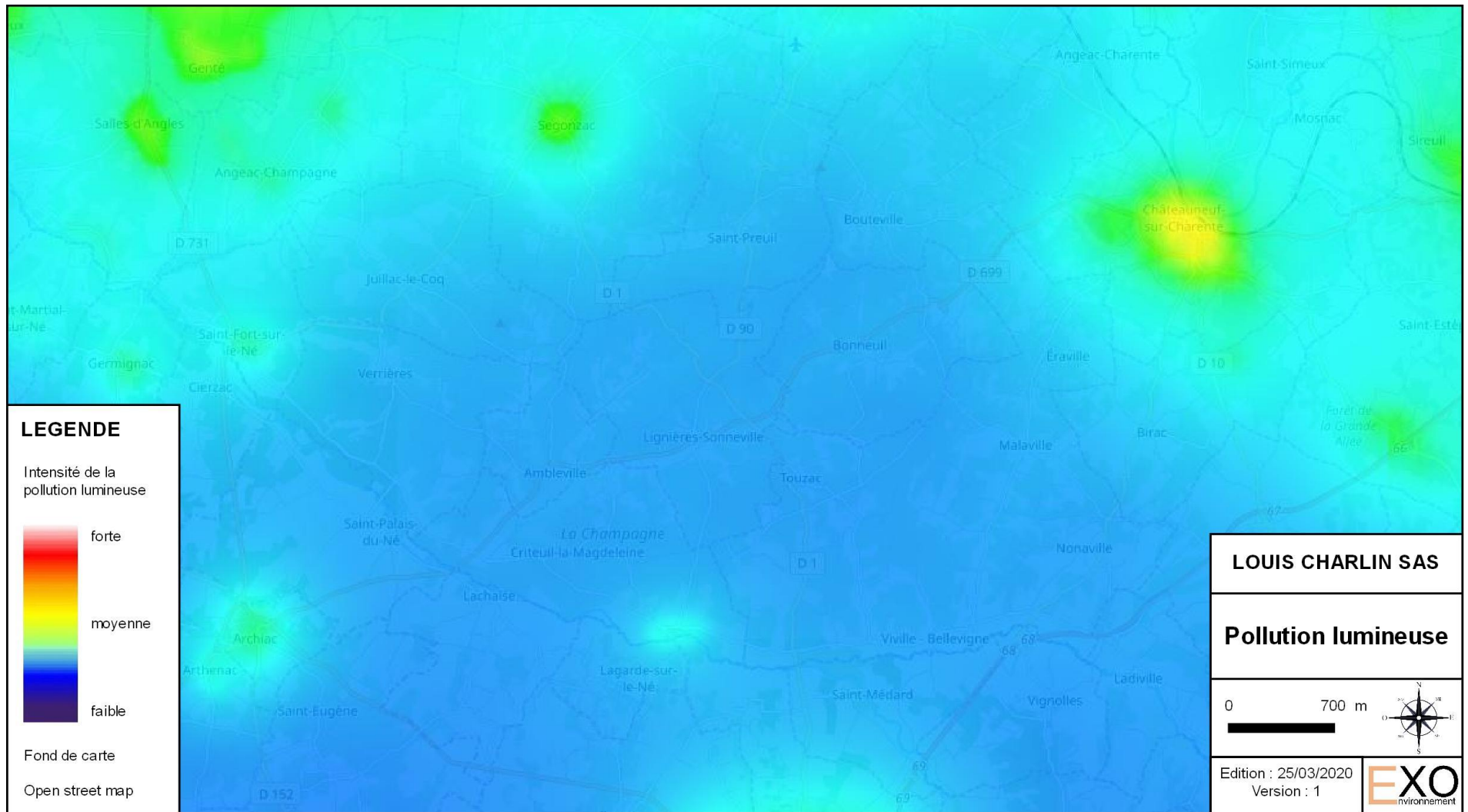
Sources : cartographie.tvb-nouvelle-aquitaine.fr

Figure 12 : Contexte piscicole



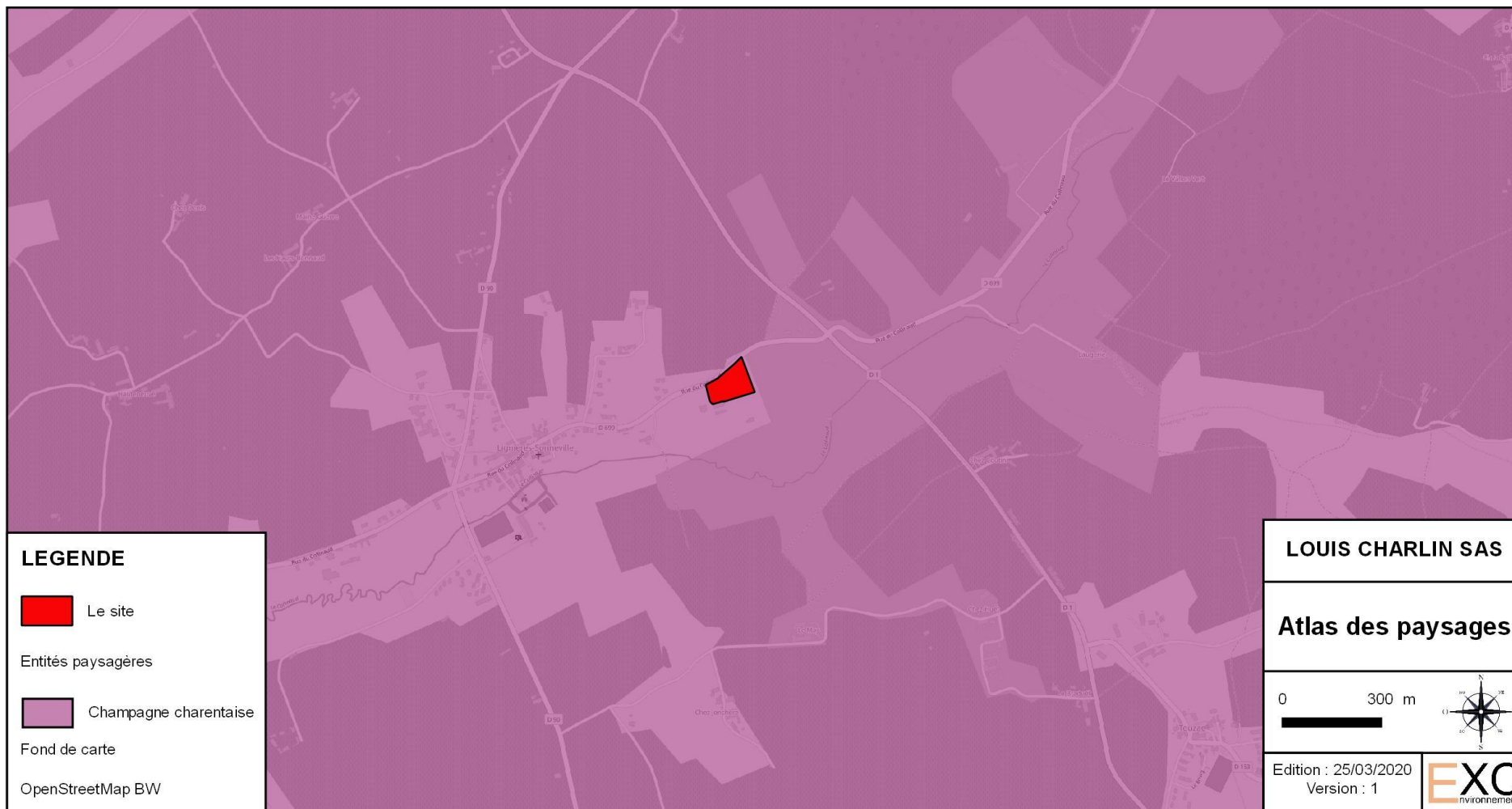
Source : BRGM

Figure 13 : Aléa retrait-gonflement des argiles



Source : avex.org

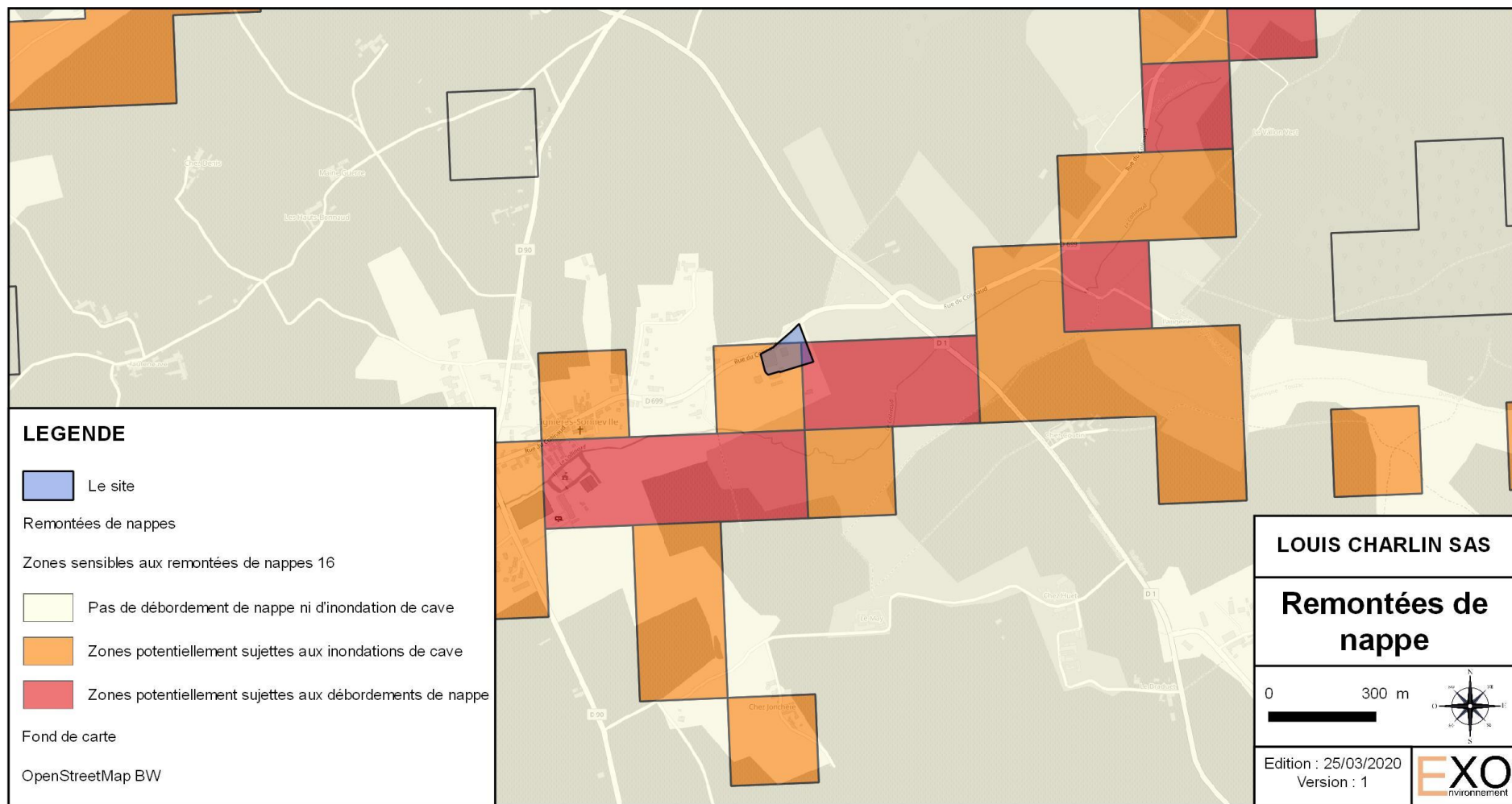
Figure 14 : Pollution lumineuse



Source : <http://cartographie.observatoire-environnement.org>

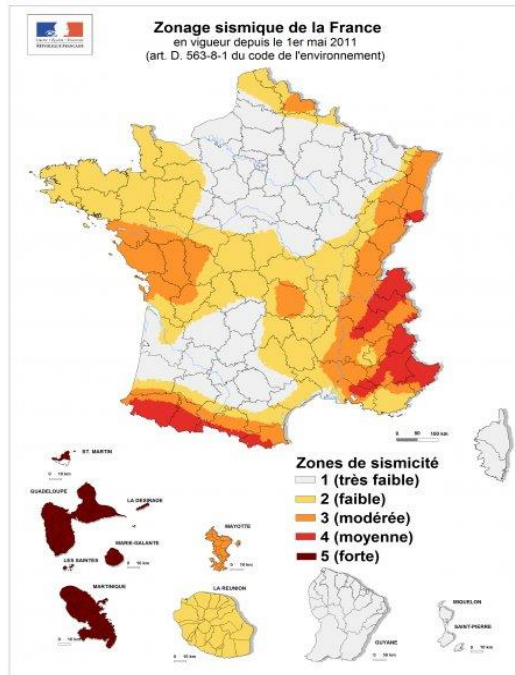
Figure 15 : Atlas des paysages





Source : <http://infoterre.brgm.fr>

Figure 16 : Carte des remontées de nappes



Source : BRGM

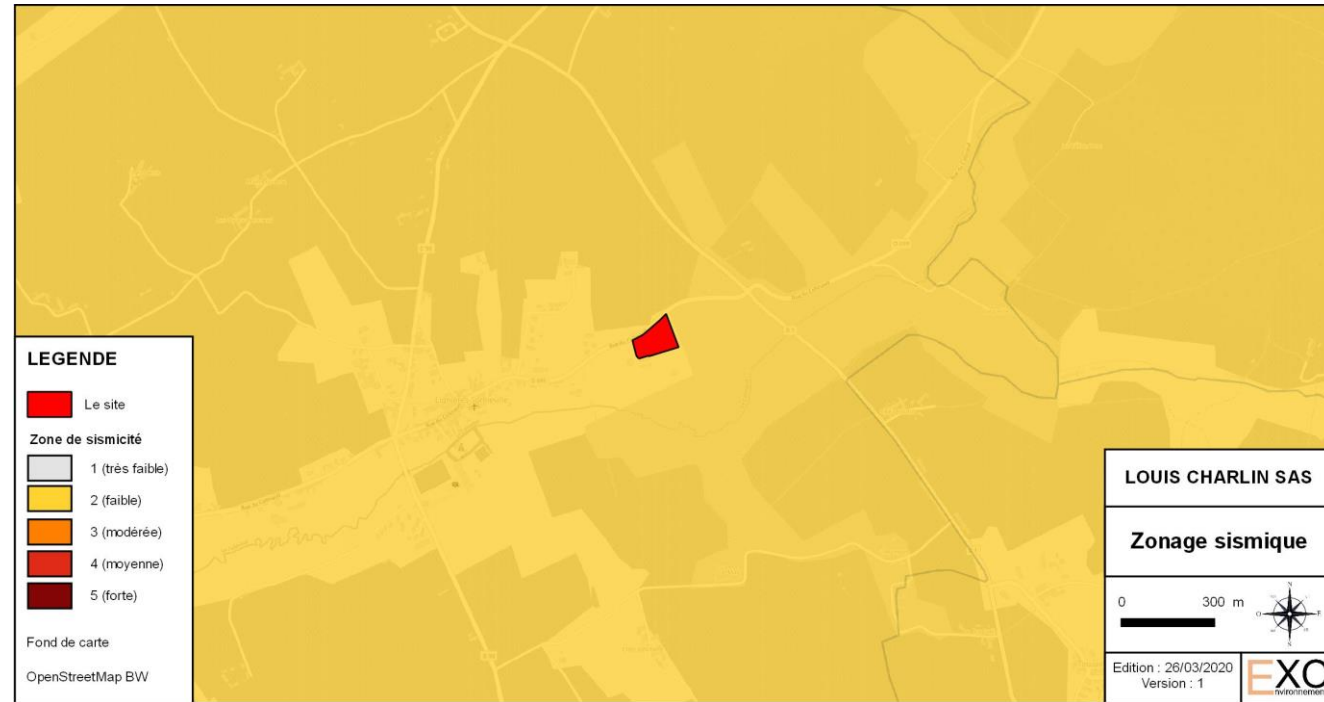
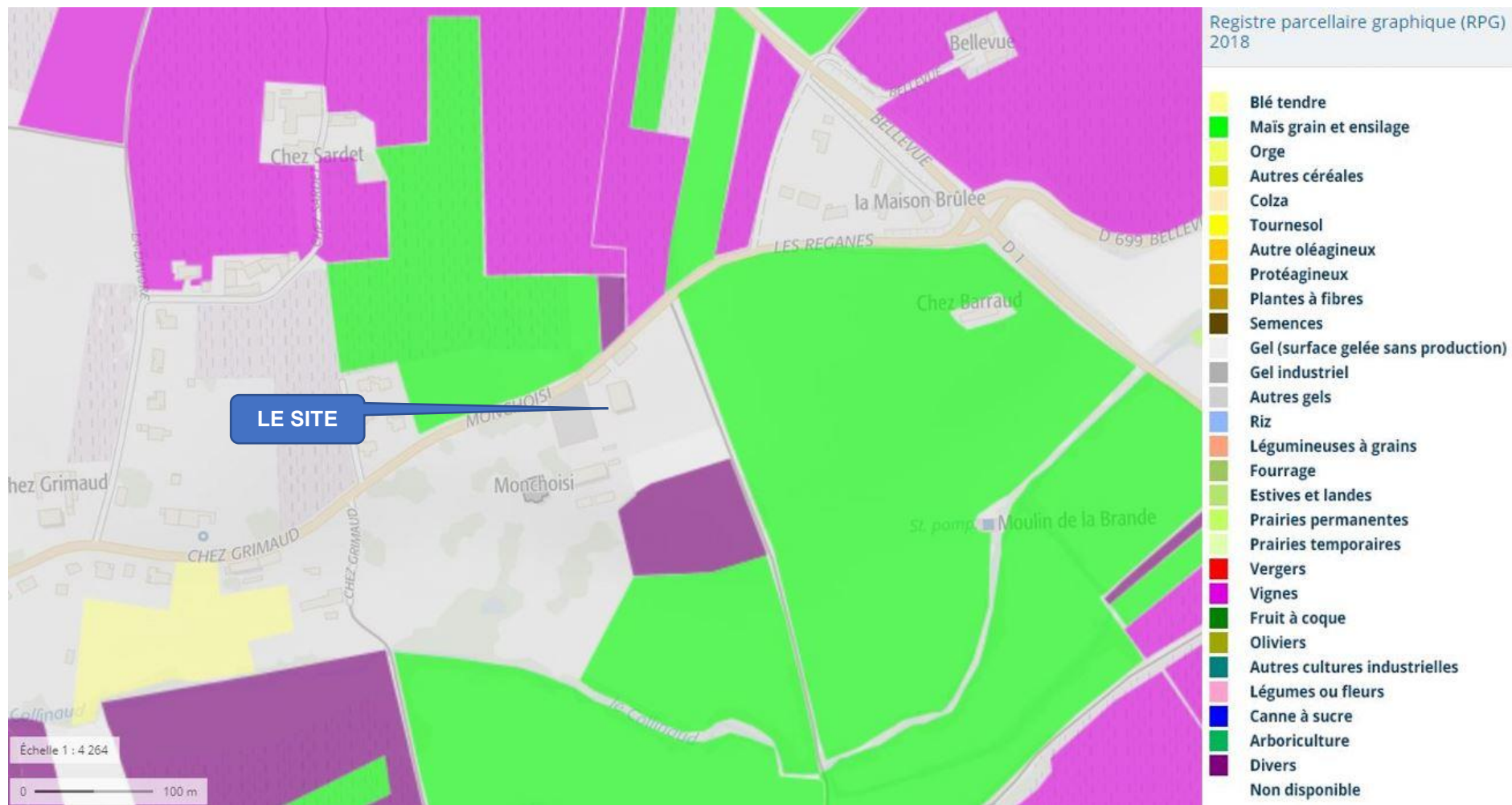


Figure 17 : Zonage sismique de la France et du site de l'entreprise



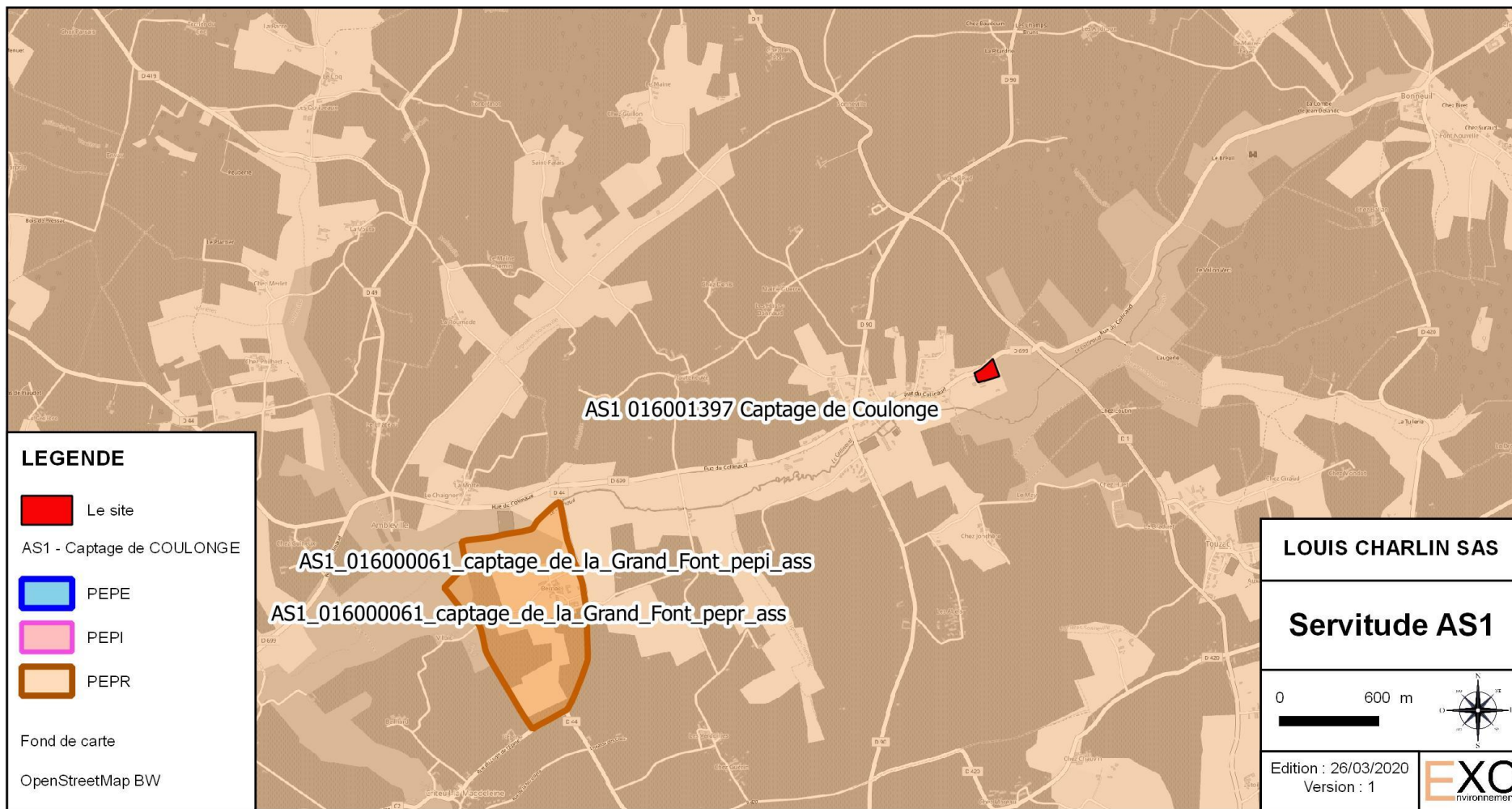
Source : Géoportail

Figure 18 : Extrait du Registre Parcellaire Graphique de 2018



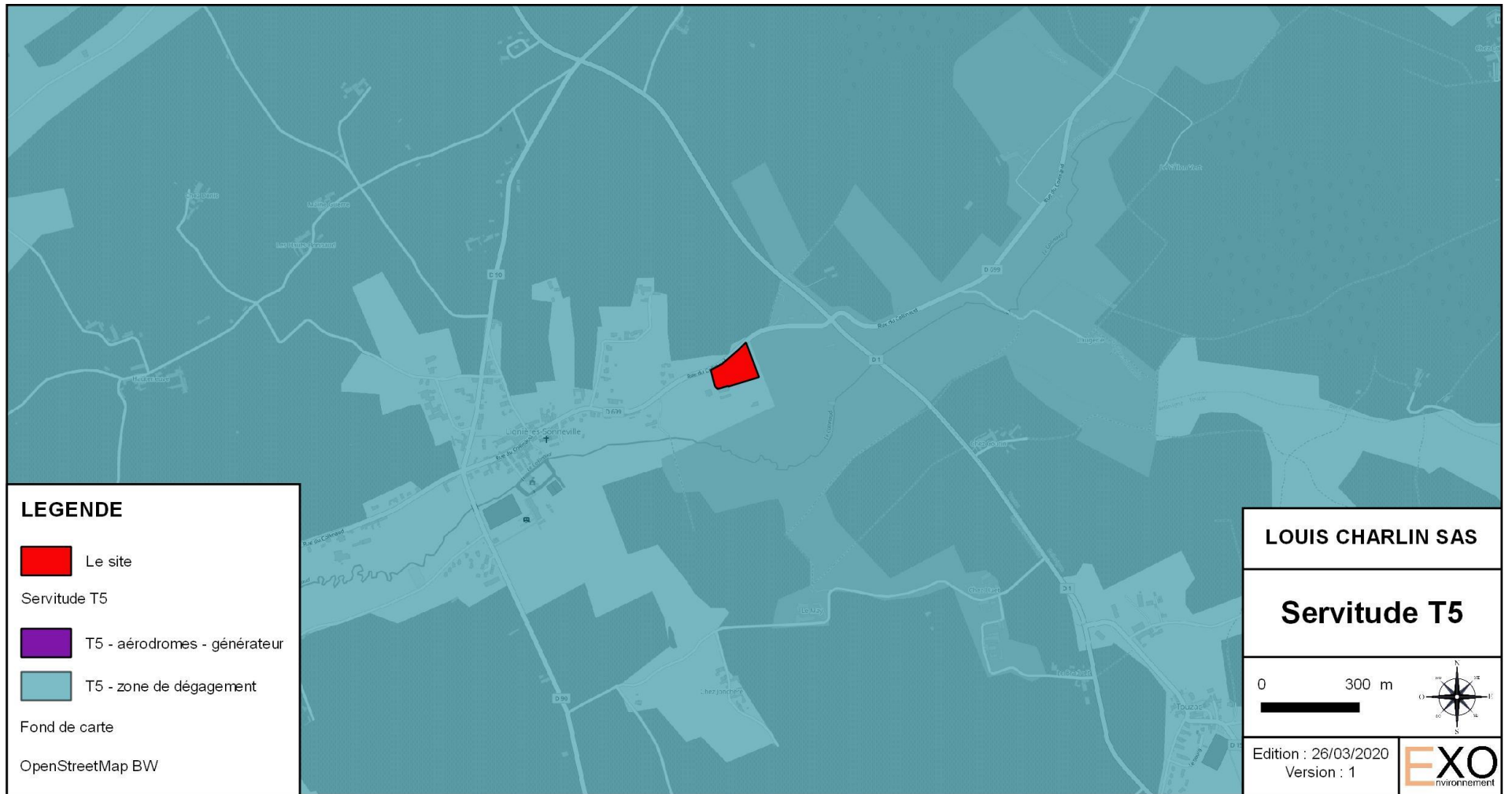
Source : DDT 16

Figure 19 : Servitude AC1



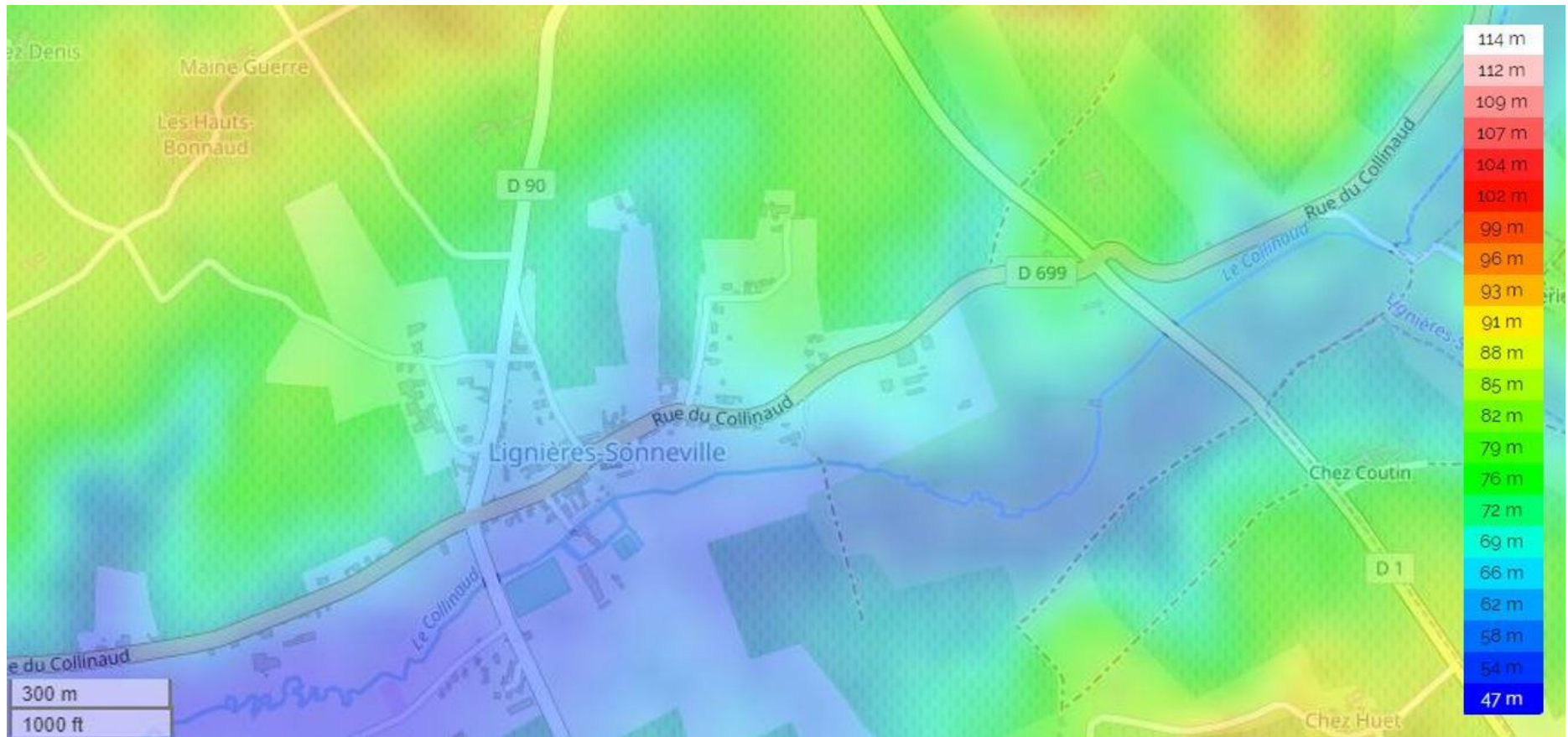
Source : [carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr](http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr)

Figure 20 : Servitude AS1



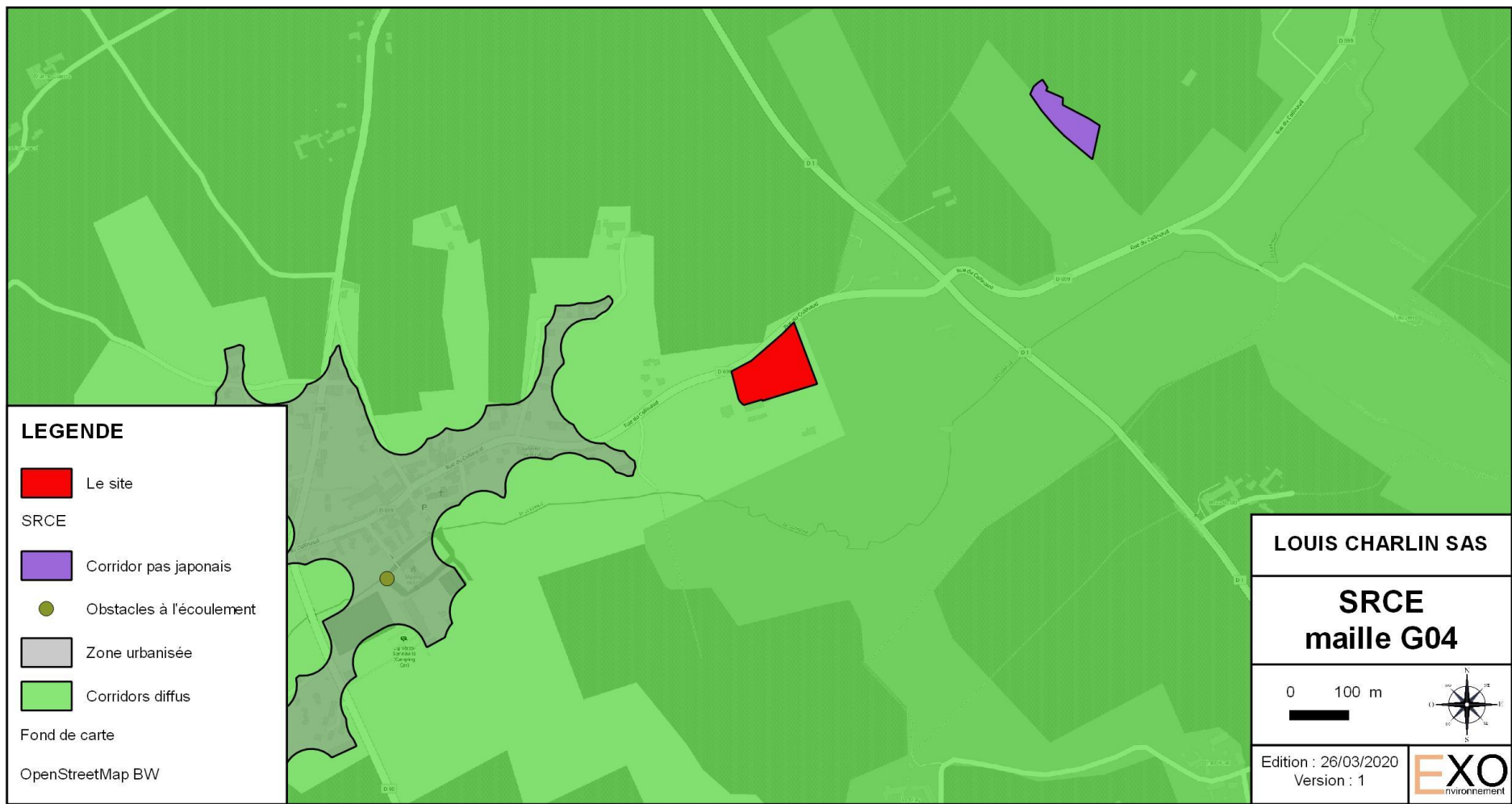
Source : DDT 16

Figure 21 : Servitude T5 de dégagement de l'aérodrome de COGNAC-CHATEAUBERNARD



Source : <http://fr-fr.topographic-map.com>

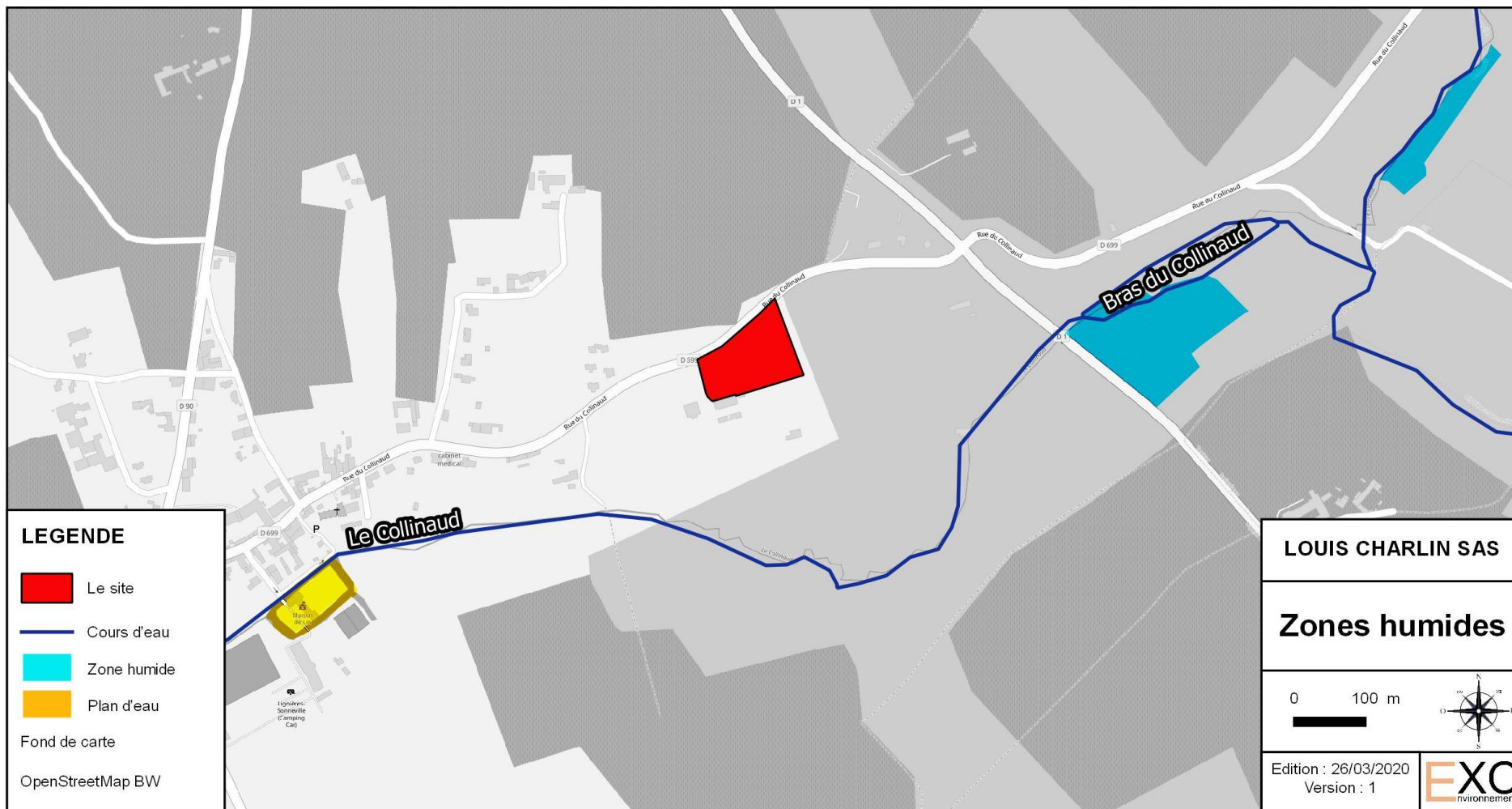
Figure 22 : Topographie de la commune



Source : [www.tvb-nouvelle-aquitaine.fr](http://www.tvb-nouvelle-aquitaine.fr)

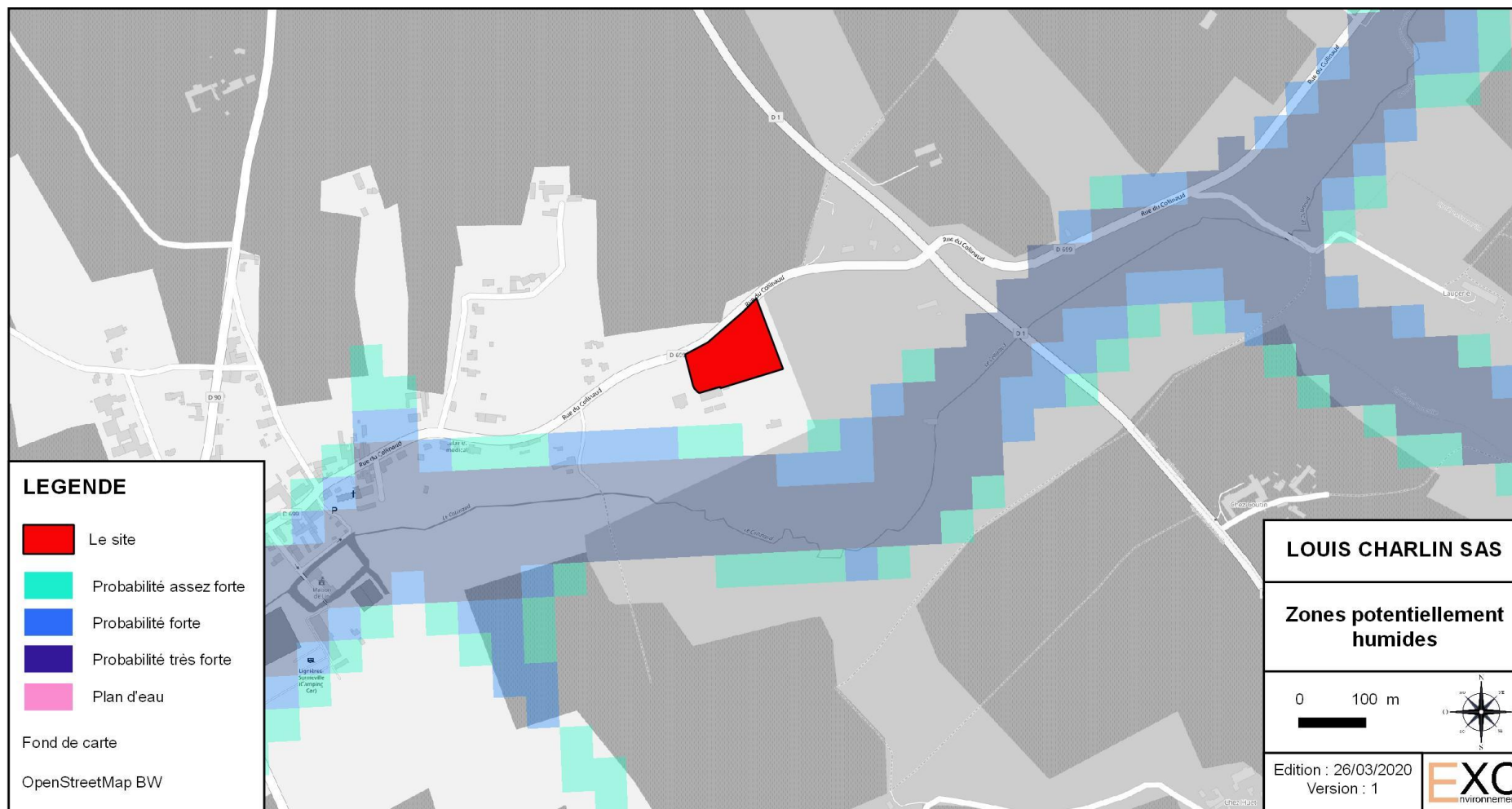
Figure 23 : extrait de l'Atlas SRCE POITOU CHARENTES





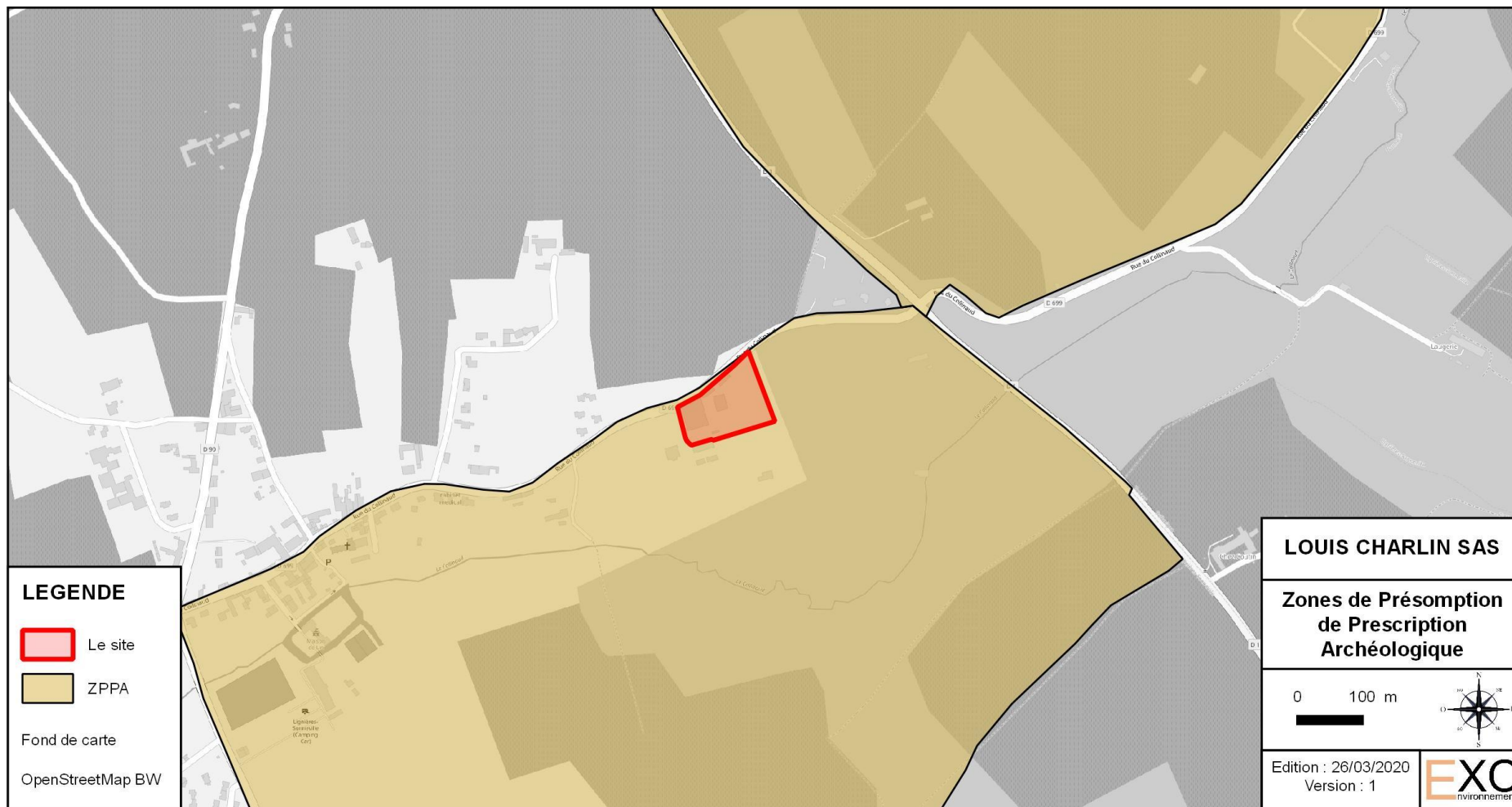
Source : <http://geoportail.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr>

Figure 24 : Zones humides



Source : <http://sig.reseau-zones-humides.org>

Figure 25 : Zones potentiellement humides



Source : [www.sigena.fr](http://www.sigena.fr)

Figure 26 : Zone de Présomption de Prescription Archéologique